

classée sous la rubrique « aviation générale » et sert à l'entraînement des pilotes, aux services d'ambulance, à la pulvérisation des cultures, à l'attroupelement du bétail, et dans certaines industries telles que la pêche et le piégeage, l'exploitation forestière, la construction, l'industrie manufacturière et les communications. Bon nombre sont utilisés également comme transporteurs de troisième niveau ou transporteurs locaux offrant des services d'affrètement et certains services réguliers à horaire fixe.

Étant donné la position du Canada en matière d'aviation, de même que sa situation géographique, la collaboration avec les autres pays engagés dans l'aviation civile internationale est essentielle. Aussi a-t-il pris une part importante dans la création de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal. A la fin de 1978, le Canada avait des accords bilatéraux avec 35 autres pays.

Aéroports. Transports Canada possède 160 aéroports au Canada et en exploite 90, dont les grands aéroports internationaux de Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal (2), Halifax et Gander. Les autres sont exploités par des municipalités et d'autres organes. Les aéroports municipaux, qui offrent des services de vol à horaire fixe, sont admissibles à une subvention d'exploitation du ministère, lequel verse également des subventions d'équipement pour aider à la construction d'aéroports desservant de petites localités.

Contrôle de la circulation aérienne. L'objet principal du contrôle de la circulation aérienne est de prévenir les collisions d'aéronefs se déplaçant dans un espace aérien contrôlé de même que les collisions d'aéronefs avec des obstacles dans l'aire de manœuvre des aéroports contrôlés, et d'assurer la sécurité et l'ordre des mouvements aériens. Ces fonctions sont exécutées par les contrôleurs qui travaillent dans les tours de contrôle des aéroports, les sections de contrôle terminal et les centres de contrôle des vols.

Le Bureau de coordination des réservations d'espaces aériens à Ottawa assure la réservation d'espaces aériens pour des opérations déterminées à l'intérieur des espaces contrôlés, et renseigne les autres pilotes au sujet de ces réservations et des zones de manœuvres militaires dans les espaces aériens contrôlés et non contrôlés. Le service s'applique à tous les espaces aériens du Canada ainsi que dans la zone de contrôle océanique de Gander.

Électronique et télécommunications. L'Administration canadienne des transports aériens (ACTA) fournit également des services en électronique des télécommunications et des services de vol à d'autres éléments du ministère, à d'autres ministères et organismes ainsi qu'aux utilisateurs de l'aviation civile au Canada. La Direction élabore des spécifications, met au point des systèmes de télécommunications et d'électronique, assure l'approvisionnement en matériel et en systèmes électroniques utilisés dans l'aviation civile au Canada, et effectue également l'entretien de ce matériel électronique très complexe.

Des spécialistes sont affectés au service des vols dans 113 stations d'information de vol (radio) au Canada. Ils sont chargés des briefings météorologiques, de l'élaboration des plans de vol, du contrôle des aides à la navigation hautement spécialisées, des services de radiodiffusion et des services de conseil des aéroports à l'intention des aéronefs. Au cours d'une année, cette activité représente environ un million de plans de vol, 1,6 million de communications air-sol et plus de 1,5 million d'atterrissages et décollages aux aéroports canadiens n'ayant pas de tours de contrôle.

Navigabilité. Conformément à une décision de principe de l'ACTA énoncée en 1970, la Division de la navigabilité de l'aviation civile atteste de la navigabilité de tous les aéronefs et éléments d'aéronef fabriqués à l'étranger ou au Canada avant la délivrance d'une approbation ou d'un certificat de navigabilité. Elle veille également à ce que les fabricants et les organismes de réparation respectent les normes canadiennes de navigabilité.

15.5.2 Services aériens commerciaux

Les transporteurs canadiens qui exploitent un réseau aérien national et international sont Air Canada, CP Air, Pacific Western Airlines et Nordair Ltée; à eux seuls, ils ont réalisé 76% de l'ensemble des recettes d'exploitation des transporteurs aériens commerciaux du